

Un drone qui pirate les smartphones | Denis JACOPINI

10



Un drone qui pirate
les smartphones

Les drones civils commencent à gagner en popularité, et certains s'inquiètent déjà des atteintes à la vie privée qu'ils pourraient faciliter. Au-delà de la simple surveillance, un spécialiste en sécurité met en avant leur utilisation possible à des fins de piratage de données personnelles.

Des experts en sécurité de la société Sensepost ont développé un drone capable de pirater le contenu d'un smartphone depuis les airs. Glenn Wilkinson, qui l'a créé en collaboration avec Daniel Cuthbert, se définit comme un hacker consciencieux, et ses recherches ont pour but de pointer du doigt les failles de sécurité des objets connectés, et notamment des smartphones.

Il présente en ce moment ses travaux à la conférence Black Hat qui se tient à Singapour du 25 au 28 mars. La technologie installée sur le drone, baptisée Snoopy, cherche des appareils mobiles dont le Wi-Fi est activé. Il tire parti de la fonction de recherche de réseaux Wi-Fi auxquels l'appareil s'est déjà connecté, qui est intégrée par défaut à tous les smartphones et tablettes. Le drone prétend alors être l'un de ces anciens réseaux déjà connus, et dupe le smartphone (ou la tablette), interceptant toutes les informations qu'il envoie. Il peut de plus se connecter à plusieurs appareils simultanément, usurpant plusieurs réseaux au besoin.

Les informations interceptées vont des sites visités à tous les identifiants utilisés (Amazon, PayPal, etc.) en passant par les coordonnées bancaires, les données de géolocalisation, et d'autres informations critiques, y compris les noms de tous les réseaux auxquels il s'est déjà connecté.

Le site CNNMoney a récemment testé Snoopy avec son concepteur lors d'une virée à Londres. En à peine une heure, ses équipes ont collecté des informations provenant de 150 appareils mobiles. L'utilisation d'un drone rend cette technologie particulièrement impressionnante, car elle permet de suivre des cibles tout en restant hors de portée, pratiquement indétectable.

Ci-dessous une vidéo du drone en action réalisée par CNN :

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.industrie-techno.com/un-drone-qui-pirate-les-smartphones.29240>
Par Julien BERGOUNHOUX